



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 11 MARS 2015

Départementales

Mars 2015

À suivre jusqu'au 21 mars

« Sud Ouest » vous présente les enjeux des élections départementales en Charente. Zoom sur les nouveaux cantons et les candidats : nous publierons une page spéciale, chaque jour, jusqu'au 21 mars.

Le saviez-vous ?

Les dépenses des candidats ne doivent pas dépasser certains plafonds, proportionnels à la population des cantons. Par exemple : 16 666 € à Angoulême 3 (le plus peuplé) et 12 441 € à Jarnac.

Une bataille serrée à droite

COGNAC 1 Dans un canton où six équipes tenteront de déboulonner le PS Robert Richard, la dispersion à droite pourrait faire le jeu du FN



PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sououest.fr

Jean-Hubert Lelièvre n'a vraiment pas de chance. En 2011, il avait dû essuyer une guerre fratricide au sein de la droite cognacaise pour conquérir le droit de défiler, au deuxième tour, le titulaire de Cognac-nord depuis 2004, le PS Robert Richard (réélu avec 56,75 % des voix). Cette fois, en binôme avec Florence Péchevis, conseillère municipale d'opposition à Cognac, le secrétaire de la section UMP de Cognac avait pris soin de s'adjoindre tous les soutiens possibles : UMP, UDI, Modem, opposition départementale et locale. Mais un grain de sable est venu enrayer sa mécanique.

Dans le redécoupage des deux cantons de Cognac, une seule commune a basculé, du sud au nord. Petit changement, grosses conséquences. Lilian Jousson, maire de Louzac-Saint-André, la commune concernée, qui n'aurait pas marché sur les pieds du sortant du sud, Jean Gombert, a cette fois pris la liberté de se lancer tout seul, sans attache politique. Non sans avoir, se-

lon Jean-Hubert Lelièvre, brigué l'adoubement de la droite départementale.

Bousculé par la dissolution du Sivom du Cognacais, dont il était président, Lilian Jousson est sorti requinqué d'une réélection au premier tour des municipales face à deux listes concurrentes. Conscient du défi, il est parti de loin, dès novembre, et « laboure » le terrain depuis début février, accompagné de son suppléant et militant de choc Morgan Berger. L'équipe qu'ils forment avec Christiane Perriot et Nadia Varlez, de sensibilité divers droite, revendique une approche « de territoire », ancrée et expérimentée.

Lassalle en embuscade

Le choix à droite s'est atomisé un peu plus avec l'entrée en lice, sur le tard, de Dominique Souchaud. Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac a beaucoup cherché pour trouver un partenaire, laissant même planer l'idée d'une alliance avec la conseillère municipale FN de Cognac, Isabelle Lassalle. Une « boutade », dit-il aujourd'hui. S'il apprécie la personne, son conseil municipal lui a fait comprendre le risque qu'il y avait à associer la commune à l'extrême droite. C'est finalement au sein de ce conseil qu'il a recruté son binôme, Isabelle Berthelot, dans une curieuse étiquette « centre droit écolo » qui a pour principal mot d'ordre de dire « halte aux dépenses publiques inutiles ».

La dispersion des voix à droite pourrait faire le jeu d'Isabelle Lassalle, dont l'ambition affirmée est



Isabelle Berthelot, Dominique Souchaud (divers droite). P.M



Olivier Maglue, Claudine Poncy (Front de gauche). O.S



Isabelle Lassalle (Front national). I.L



Nathalie Lacroix, Robert Richard (union de la gauche).



Christiane Perriot, Lilian Jousson (divers droite). P.M



Florence Péchevis, J.-Hubert Lelièvre (union de la droite). O.F

d'être présente au deuxième tour. Son élection au conseil municipal de Cognac - une première pour le FN - lui a permis de se faire connaître et de découvrir de l'intérieur les arcanes de la politique locale. Elle est associée à un vieux militant, Georges Clot, ancien maître de chai chez Rémy-Martin.

Attaques tous azimuts

Sur son aile, il faut voir combien de voix va grignoter Michèle Depoutot, élue au conseil municipal de Cherves-Richemont sous l'étiquette FN. Elle a, depuis, claqué la porte et remonte une section du MNR, le parti de Bruno Mégret, en Charente. Elle se présente avec son

mari, Jean-François Depoutot.

À gauche, la voie est beaucoup plus dégagée pour Robert Richard, associée à Nathalie Lacroix (PRG), adjointe aux affaires scolaires à Cognac. Au sein du Front de gauche, les très actifs militants du Parti de gauche ont hérité de l'autre canton, Cognac 2. Cognac 1 revient à un duo PCF, Claudine Poncy et Olivier Maglue, deux militants issus du syndicalisme, qui se frottent pour la première fois à cet exercice. « L'état de la société me paraît tellement inquiétant, je me suis réencarté. Les gens de gauche ne peuvent voter que Front de gauche », glisse Claudine Poncy.

Dans cette bousculade, ça flin-

gue tous azimuts. Isabelle Lassalle et Dominique Souchaud reprochent à Robert Richard d'avoir poussé Grand-Cognac à investir dans un coûteux centre aquatique.

Dominique Souchaud reproche à Lilian Jousson ses « casseroles » et accuse Jean-Hubert Lelièvre, directeur de cabinet du maire de Rochefort, de ne pas être présent sur le terrain. Le candidat UMP répond qu'il habite à Cognac, défend sa complémentarité avec Florence Péchevis, et souligne que son appartenance à un grand parti et ses réseaux lui permettent de « porter les messages » avec efficacité.

Le match promet d'être serré, le 22 mars au soir.

La filière cognac croit en son business plan

VITICULTURE Hier, Stéphane Roy, le président du syndicat UGVC, a redit toute sa confiance dans les outils de gestion du vignoble

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

C'était une grand-messe dont le petit monde du cognac est coutumier... Hier en fin d'après-midi, près de 650 viticulteurs des deux Charentes étaient rassemblés à l'Espace 3000, à Cognac. La réunion, organisée par l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC), portait sur le nouveau régime des autorisations de plantation de vignes, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Le sujet, éminemment technique, a intéressé l'auditoire. Mais c'est le discours final de Stéphane Roy, le président de l'UGVC, qui a suscité le plus de commentaires.

À un moment où la filière cognac - confrontée à de réelles difficultés sur le marché chinois - tempère son ardeur, le leader syndical a redit toute sa confiance dans les outils de gestion et de régulation du vignoble. Plus simplement : dans une économie mondiale soumise à de nombreux soubresauts, il est bon d'avoir une stratégie à court, moyen et long termes.

« Meilleure anticipation »

« Le business plan qui a fait tant jaser est un atout. Il est révisable tous les trois ans et témoigne de la volonté commune des deux familles du cognac - la viticulture et le négoce - d'aller de l'avant ! Même ses anciens détracteurs lui reconnaissent aujourd'hui de nombreux avantages, notamment une meilleure anticipation de la production et de la taille du



La réunion syndicale, à l'Espace 3000 à Cognac, a rassemblé plus de 650 viticulteurs des deux Charentes. PHOTO O. SARAZIN

vignoble », a dit Stéphane Roy.

Pour bien comprendre, il faut ici rappeler que ce business plan - rédigé avec le concours d'un cabinet d'experts - misait sur une croissance moyenne annuelle de 3 %, prévoyait une production de 250 millions de bouteilles à l'horizon 2026 et recommandait la plantation de 8 000 nouveaux hectares de vignes à partir de 2016. Aujourd'hui, il pourrait être revu à la baisse. Les nouveaux objectifs chiffrés seront officiellement communiqués courant avril.

« Aujourd'hui, il n'y a plus besoin d'agrandir le vignoble à court terme [...]. En revanche, il faut lever toutes les contraintes sur son renouvellement et apporter une réponse aux maladies du bois », a ajouté Stéphane Roy.

Le président de l'UGVC a également voulu rassurer tous ceux qui auraient lu de façon trop hâtive les derniers articles de presse : « Non, le torchon ne brûle pas entre la viticulture et le négoce ! »

La question des prix

Stéphane Roy faisait ici référence au débat plutôt vif sur les prix des eaux-de-vie. Il y a une quinzaine de jours, l'UGVC avait en effet reproché à l'ensemble des maisons de négoce - grandes et petites - d'acheter moins de matière première, ou à moindre coût.

« Le négoce a entendu notre message et nous a envoyé des signaux positifs. Je pense notamment au maintien des prix sur les comptes 0,1 et 2 », a ajouté le président.

Vents contraires sur l'éolien

Julien PRIGENT
j.prigent@charenteinfo.fr

C'est une révolution. Un ouragan parti du Sénat qui pourrait ratiboiser l'éolien en France. Les parlementaires viennent de voter un amendement qui pourrait remettre à plat le développement des énergies renouvelables.

Aujourd'hui une éolienne ne peut être érigée à moins de 500 mètres d'une habitation. Demain, ce sera 1.000 mètres. Ainsi en ont décidé les sénateurs mi-février.

Ces 500 mètres supplémentaires torpilleraient le schéma régional éolien. Celui-ci, élaboré en 2012 par les services de l'Etat, la Région ainsi que la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) prévoit qu'en 2020, 1.800 mégawatts d'électricité soient produits en Poitou-Charentes grâce aux éoliennes, contre 438 mégawatts aujourd'hui. De quoi alimenter près de 600.000 familles en électricité (chauffage non inclus) (1).

La fin du développement de l'éolien

Impossible avec cet amendement, qui est cependant réexaminé depuis hier par une commission réunissant députés et sénateurs. Ceux-ci pourraient décider que le texte soit de nouveau mis aux voix à l'Assemblée.

«Si l'amendement des 1.000 m venait à être validé, cela mettrait un terme au développement de l'énergie éolienne et à l'ensemble d'une filière industrielle qui représente plus de 10.000 emplois directs sur l'ensemble du territoire», assène Sébastien Trouvé, représentant pour le Sud-Ouest de France Energies Eoliennes, une association qui regroupe 90% des professionnels du secteur.

Il a fait ses calculs: «En Poitou-Charentes, il ne resterait alors que 3,3% des zones actuellement éligibles à l'éolien.»

Chez le Toulousain Abo Wind, le principal installateur de mâts éoliens en Poitou-Charentes, on estime que cet amendement aurait des conséquences néfastes sur l'emploi local: «Une éolienne représente un coût

■ Le Sénat a voté un amendement augmentant la distance minimale entre éoliennes et habitations

■ De quoi remettre en cause 15 projets actuellement à l'étude en Charente

■ Et compliquer un peu plus l'implantation des éoliennes.

de 2,5 à 3 millions d'euros et 15% des coûts de construction reviennent à des entreprises locales. Cela représente pour un parc en construction comme celui de Saulgond-Lesterps huit emplois sur une durée de trois mois.»

Cet énorme coup de frein à l'éolien est perçu comme antinomique, selon Sébastien Trouvé «alors que dans le même temps le Sénat a adopté le principe de faire grimper à 40% le niveau des énergies renouvelables dans la production d'électricité en France (2).»

Pourquoi alors un tel amendement? «Parce qu'il a été porté par un sénateur pas très sensible aux qualités de

»

J'ai déjà vu des acheteurs potentiels renoncer quand ils se sont aperçu qu'un projet éolien pouvait voir le jour près de la maison qu'ils visaient.

A Salles-de-Villefagnan, des habitants heureux sous les éoliennes

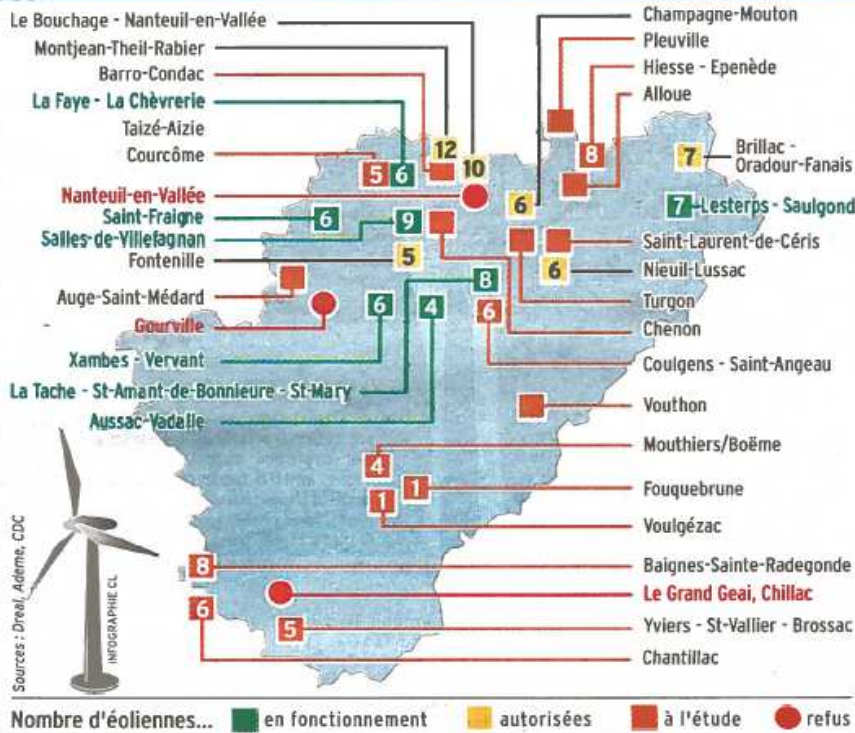
«Je préfère ça à une centrale nucléaire!» Cela fait six ans que David Jourdan et sa compagne Emmanuelle Fragnaud vivent à l'ombre des éoliennes de Salles-de-Villefagnan. Eux et leur petite Lilou habitent un pavillon à un peu plus de 500 mètres de ces mâts hauts comme des cathédrales sorties de terre en 2008. «On a fait construire en 2009 et honnêtement on ne regrette pas notre choix.» Le bruit? «Parfois, selon le sens du vent, on entend un tout petit bruit. Mais c'est vraiment rien du tout.» «Ma principale crainte, c'était que ça perturbe la réception de la télé ou du portable, concède Emmanuelle Fragnaud. Mais là non plus on n'a pas le moindre problème». Mieux, grâce aux éoliennes: «Les gens qui nous rendent visite nous trouvent facilement!» A côté vit Marc Nicolas. «Est-ce que c'est moche? Vous trouverez toujours des gens pour l'affirmer. Moi je ne trouve pas. Et non elles ne font pas de bruit.» Lui est de toute façon un partisan convaincu des énergies renouvelables. «Il faut produire de

l'énergie différemment, on le sait pertinemment.»

«Je ne suis pas écolo mais moi je suis pour les éoliennes!» Corinne Faure s'est installée dans son pavillon un tout petit peu avant qu'elles n'arrivent. Elles ne lui ont jamais fait peur. «Ça ne fait pas plus de bruit que les moulins à vent qu'on trouvait un peu partout dans la campagne avant», affirme son père Albéric Vallade, de passage. Corinne Faure est même devenue une avocate de ces grands pylônes. «Il faut vivre avec son temps et il n'y a pas de raison de rouspéter alors qu'il faut précisément qu'on trouve d'autres moyens de produire de l'énergie. C'est ce que je dis aux gens qui s'inquiètent de l'installation d'éoliennes près de chez eux et qui viennent nous rendre visite. Et il y en a souvent.»

En plus «ça rapporte des sous à la commune». 25.000 € par an et par éolienne. «Ça nous a permis de bâtir une salle socioculturelle, un parking, de ravalier la mairie, de refaire routes et chemins», se réjouit Gérard Sorton, heureux maire du pays des éoliennes.

46 éoliennes en fonctionnement, 46 autres autorisées et 15 projets à l'étude



l'éolien», selon Sébastien Trouvé. «On agit les peurs alors qu'aucune étude sérieuse n'a permis de prouver que l'éolien avait des conséquences néfastes sur la santé.»

Chaque implantation d'éolienne est pourtant déjà complexe. C'est un oiseau rare (le circaète Jean-le-Blanc) qui a eu raison d'un projet à Chillac. A Mouthiers, Nieuil, Brillac: à chaque nouveau projet, les associations sont vent debout contre les éoliennes avançant l'argument du bruit généré par les pales de ces géantes culminant à 150 mètres.

Des conséquences sur l'immobilier?

Pêle-mêle: ils évoquent aussi les ondes qui perturberaient la réception de la télé ou encore la pollution visuelle qui impacterait le prix de l'immobilier.

«J'ai déjà vu des acheteurs potentiels renoncer quand ils se sont aperçu qu'un projet éolien pouvait voir le jour près de la maison qu'ils

visaient», reconnaît Fabrice Geoffroy, notaire, mais aussi maire de Courcôme... où cinq éoliennes vont bientôt sortir de terre. «Une éolienne près de chez vous et votre maison perd 15% de sa valeur», avance Bertrand Foubert, patron de la compagnie immobilière charentaise, à Ruffec, dans un Nord-Charente densément équipé en mâts. «Faux», rétorque Sébastien Trouvé qui s'appuie lui sur une enquête de la Fnaim (Fédération nationale de l'immobilier) «réalisée dans le Nord autour d'un parc éolien de 70 éoliennes qui ne conclut à aucune baisse des prix de l'immobilier.»

Une chose est sûre, face à la combativité des associations d'opposants, les professionnels de l'éolien se blindent. «L'aspect paysager, c'est le principal argument qu'on nous oppose», glisse Laure Joannem, de la société Epuron, qui a vécu une réunion compliquée en février à Mouthiers où quatre éoliennes pourraient voir le jour. «On avait réalisé 75 photomontages permettant de montrer sous tous les angles jusqu'à

Chiffre 1.800

mégawatts produits en 2020 en Poitou-Charentes. C'est l'objectif fixé par le schéma régional éolien. La production générée permettrait d'alimenter 597.000 foyers (hors chauffage).

20 km à la ronde.» Pas suffisant pour convaincre les contre. «Ces réunions sont rarement constructives. Les opposants n'écoutent pas nos arguments, nous laissent peu parler.» Et le Sénat vient de leur donner un nouvel argument.

(1) Chiffre communiqué par France Energie Eolienne.
(2) 75% de l'électricité produite en France l'est aujourd'hui grâce au nucléaire.



David Jourdan et Emmanuelle Fragnaud avec leur petite Lilou habitent à 500 mètres des mâts.

Photo Majid Bouzzit

Calitom vise le zéro gaspillage à budget constant

Cette courbe plate est sa fierté. 106,20 € en 2010. 106,95 € en 2015. Le coût (hors taxe) du traitement des déchets en Charente par an et par habitant n'a pratiquement pas augmenté en 5 ans. Et pourtant, dans ce budget à l'étal, Jean Révéreault, le président de Calitom, compte faire mieux. C'est ce qu'il a rappelé hier soir, lors du vote du budget 2015, à tous les élus présents dans la salle du bourg à Champniers.

En 2015, Calitom prévoit 35M€ en fonctionnement auxquels s'ajoutent 12,9M€ d'épargne. Les investissements vont diminuer de 10M€ puisque le plus gros a été fait. «Atrion, le centre de tri des sacs jaunes à Mornac va même nous permettre de faire 1,5M€ d'économies», promet Jean Révéreault. En maîtrisant toute la chaîne, de la collecte au traitement, Calitom maîtrisera mieux les coûts.

Reste une grosse épine doublée d'une belle ambition. Actuellement «50.000 tonnes de sacs noirs sont traitées hors département». L'agglomération doit



Jean Révéreault veut faire baisser le stockage de 30% en 2020. Photo archives M. Bouzzit

remplacer son incinérateur en 2017. Calitom et l'agglo cherchent des solutions communes comme à Mornac.

Parallèlement, Calitom veut faire baisser le stockage de 30% en 2020. Pour y parvenir Jean Révéreault compte faire évoluer le rythme des collectes «en alternant une semaine sac noir, une semaine sac jaune».

Une réduction de fréquence qui

s'accompagnera d'une campagne volontariste pour amener les 70% de la population du département qui ne pratiquent pas le compostage à y venir. «On va aussi mener une expérience auprès de 45 foyers pour tester le lombricomposteur». Un meuble design à installer dans sa cuisine à l'intérieur duquel une colonie de vers finit de digérer les restes des repas.

ALIMENTATION

Les bons conseils du Pr Joyeux

Le professeur Henri Joyeux ne voudrait pas jouer les rabat-joie, mais alors que l'on commence à ressortir les barbecues, le chirurgien-cancérologue, qui sera ce soir en conférence à Franquin, recommande plutôt la cuisson à la vapeur douce... Depuis son passage dans l'émission Vivement Dimanche, le 21 septembre, son livre «Changez d'alimentation», connaît un joli succès. Invité par la librairie Cosmopolite, il dédicacera son ouvrage à la fin de sa conférence, ainsi que son petit dernier «Comment se soigner avec le chocolat».

Est-il vraiment nécessaire de manger bio?

Henri Joyeux: Il est absolument nécessaire de changer nos habitudes alimentaires, en visant plus de végétal, de proximité, de saison et de bio. Il s'agit de manger mieux et meilleur.

Vous parlez d'une méthode qui a fait ses preuves. Laquelle?

Jamais de régime d'X ou Y. Ça ne marche pas. Ça coûte cher et on retrouve aussi vite le poids qu'on a perdu dans un temps record. L'orientation actuelle est simple: fin des produits laitiers de vache, garder seulement une petite portion de fromage de chèvre ou de brebis. Il faut pour le moment sortir du gluten pour aller vers les pains de fleurs, tartine de sarrasin, quinoa, châtaignes, ou figues... Il faut aussi manger de bons poissons et fruits de mer, des volatiles bio de chez nous, des œufs bio assez souvent, du bon vin rouge. Un ballon vers la fin de chaque repas.



Henri Joyeux prône une alimentation plus saine.

Une bonne côtelette une seule fois par semaine... Et attention aux viandes rouges.

Nos aliments sont-ils devenus dangereux?

Ils sont trop trafiqués, industrialisés, trop sucrés, trop gras, trop cuits.

Quels sont les aliments d'avenir?

Le bio de proximité, labellisé c'est la sécurité de la qualité nutritionnelle de l'aliment qui garde toutes ses qualités organoleptiques (goûts et odorat).

Et si l'on a longtemps suivi une mauvaise alimentation?

Il n'est jamais trop tard, heureusement. Mais il faut s'y mettre et vite.

Conférence ce soir à 19h à Franquin. Entrée 4€. Henri Joyeux reviendra le samedi 28 mars au Castel à Châteaubernard, entrée libre sous réserve de places disponibles.

Un peintre-écrivain expose

Une quarantaine de toiles de Pierre Jactat sont à découvrir jusqu'au jeudi 19 mars à la médiathèque. Le vernissage aura lieu demain à 17h30.

Aux cimaises, un ensemble très éclectique: des femmes plus ou moins dénudées, des châteaux, des paysages français ou italiens, des marines, des compositions florales... peints par ce retraité de l'industrie de 67 ans, lauréat du prix du public aux «Rendez-vous 2013 des Peintres de chez nous» et plus récemment prix spécial du jury 2014 à un concours de peinture des «Couleurs de l'Antenne».

«Des peintres de talent dans la famille de ma femme, m'ont mis le pied à l'étrier. Notamment Michel Abdou, ancien Prix de Rome, directeur des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence», confie Pierre Jactat qui se dit inspiré par les grands maîtres impressionnistes comme Côté, Monet ou Pissaro, après avoir suivi les enseignements d'Alain Meriot, à la Palette cognaçaise et Mireille Kuta, prof d'arts plastiques au lycée



Pierre Jactat vernit son exposition demain à 17h30.

Photo CL

Jean-Monnet de Cognac. Pierre Jactat a aussi mis au point une technique «d'huile sur le sable» assez pointue et du plus bel effet. Mais l'artiste a d'autres cordes à son arc. Depuis sept ans, il s'est lancé dans l'écriture d'ouvrages de science-fiction, de fantastique, un peu polar, où le suspense est toujours présent.

14/400

MIMIZAN (40) CHATEAUBERNARD (16)

Nathalie CAAMANO, son épouse ;
Stéphane, Cécilia, ses enfants ;
M. et M^{me} Augustin CAAMANO,
ses parents ;
Patrice et Laurence CAAMANO,
son frère et sa belle-sœur ;
ses beaux-parents,
son beau-frère,
ses nièces et neveux,
parents et alliés
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Samuel CAAMANO,

survenu à l'âge de 51 ans.

Ses obsèques auront lieu **vendredi 13 mars 2015, à 10 heures**, en l'église Notre-Dame-des-Dunes de Mimizan-Plage, suivies de l'inhumation au cimetière neuf de Mimizan.

La famille ne recevra pas de condoléances, on s'inscrira.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Pas de visites.

PF côte atlantique
Articles funéraires et marbrerie,
Mimizan, 05.58.079.533.